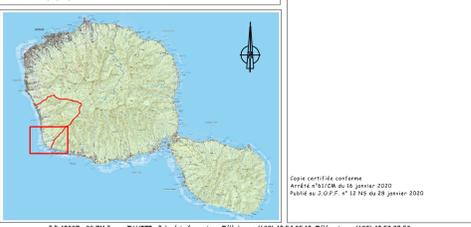


**PLAN GENERAL D'AMENAGEMENT**

**Emprises réservées et périmètres de préemption**  
 2 décembre 2019 (mise à jour)  
 Echelle : 1/15 000  
 PLAN N° 619-2S

MATRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE PAEA  
 URBANISTE - CHEF DE PROJET : Eric POISSONON, architecte S.P.L.C. Urbaniste  
 Bureau et Intégrateur : E.P.O.I.S.S.O.N.  
 Fonds cartographique : S.I.G. FENIA (carte de projet F. W. COLOMBANI) Service du cadastre Section topographie Service de l'urbanisme

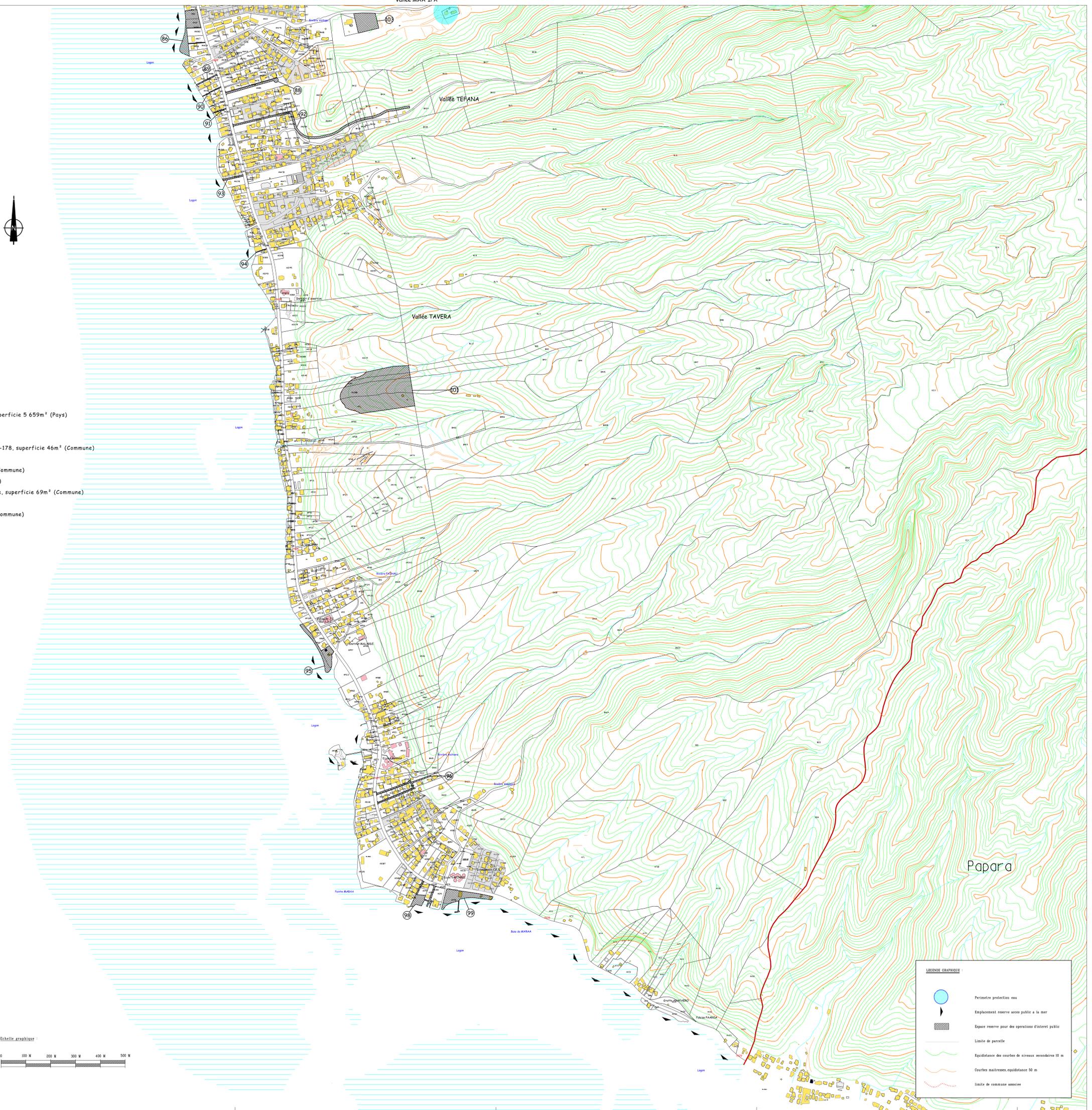
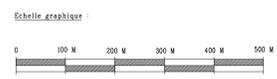


BP 30397 - 98 711 Paea - TAHITI - Polynésie française - Téléphone : (689) 40 54 85 10, Télécopieur : (689) 40 53 20 53  
 Heures d'ouverture au public : du lundi au vendredi 7h00-19h30 et 12h30-16h00 (vendredi 19h00)  
 Adresse courriel : courrier@commune-paea.gf

**LEGENDE :**

- 86 Emprise réservée, jardin public et accès plage, superficie 6 445m<sup>2</sup> (Pays)
- 87 Emprise réservée, rue de la vallée de Vaitupa, longueur 570m environ, largeur actuelle, superficie 5 659m<sup>2</sup> (Pays)
- 88 Emprise réservée, rue Rooma, longueur 215m, largeur 8m, superficie 1 888m<sup>2</sup> (Commune)
- 89 Emprise réservée, accès public à la mer, parcelle AN-66, superficie 390m<sup>2</sup> (Commune)
- 90 Emprise réservée, accès public à la mer, parcelle AN-72, superficie 158m<sup>2</sup> et parcelle AN-178, superficie 46m<sup>2</sup> (Commune)
- 91 Emprise réservée, accès public à la mer, parcelle AN-101, superficie 157m<sup>2</sup> (Commune)
- 92 Emprise réservée, rue Vaitoetoe, longueur 809m, largeur 6m et 8m, superficie 6 072m<sup>2</sup> (Commune)
- 93 Emprise réservée, rue Ahne, longueur 83m, largeur actuelle, superficie 504m<sup>2</sup> (Commune)
- 94 Emprise réservée, accès public à la mer, parcelle AO-61, longueur 47,50m, largeur actuelle, superficie 69m<sup>2</sup> (Commune)
- 95 Emprise réservée, accès public à la mer, superficie 4 887m<sup>2</sup> (Pays)
- 96 Emprise réservée, rues Iorss et Pieds, longueur 400m, largeur 6m, superficie 2 395m<sup>2</sup> (Commune)
- 97
- 98 Emprise réservée, accès à un quai et à un espace public, superficie 2 739m<sup>2</sup> (Commune)
- 99 Emprise réservée, espace public, parcelle AS-90, superficie 5 900m<sup>2</sup> (Commune)
- 100 Emprise réservée, cimetière et services funéraires, superficie 42 534m<sup>2</sup> (Commune)
- 101 Emprise réservée, ateliers relais, superficie 6 000 m<sup>2</sup> (Pays)

**Droits de préemption du Pays**  
**Droits de préemption de l'office Public de l'Habitat sur les zones UB et NA**  
**Droits de préemption de la commune sur l'ensemble du territoire**



**LEGENDE GRAPHIQUE**

- Périmètre protection eau
- Emplacement réservé accès public à la mer
- Espace réservé pour des opérations d'intérêt public
- Limite de parcelle
- Egalité des courbes de niveau secondaires 10 m
- Courbes maîtresses, égalité 50 m
- limite de commune associée